



Gare de Rivière-Rouge
682 rue L'Annonciation Nord

Activité gratuite

26 SEPTEMBRE 2026 10H À 16H

LES AUTOCHTONES À L'HONNEUR

Mother Drum

Viens découvrir le son du tambour *Mother Drum* et écouter les chants autochtones.
Tu pourras également apprendre et partager ce beau moment avec Chantal Brault.

10h et 14h



Kina8at

Venez découvrir la richesse des traditions autochtones à travers :

- 🕺 Danse au cerceau
- 🔥 Contes et légendes
- 🕯️ Commémoration pour les enfants disparus

Venez écouter, découvrir et partager un moment empreint de sens et d'émotion.

11h -12h-15h



Artisans

🌟 Découvrez l'art autochtone fait à la main !
Venez vous procurer un capteur de rêves, des bijoux, des toiles et bien plus encore. 🕯️
Des créations uniques, réalisées avec savoir-faire et passion.

10h à 16h



Sculpteur sur bois

🪵 Découvrez l'art de la sculpture sur bois !
Venez rencontrer Claude Bourguignon, qui sculptera sur place et vous fera découvrir les secrets de cet art traditionnel. Une belle occasion de vous initier à la sculpture sur bois et de laisser parler votre créativité !

10h à 16h



DATES À RETENIR

24 SEPTEMBRE - 5 À 7 avec l'auteur québécois *Patrick Senécal*
À la salle Cercle de la Gaieté (CSCVR) dès 17h

26 SEPTEMBRE - Journées de la culture *Les autochtones à l'honneur*
Au parc de la Gare de 10h à 16h

26 SEPTEMBRE - Exposition de voitures et motos anciennes (MDJ)
Au parc de la Gare de 11h à 16h

7 OCTOBRE - Collecte de sang organisée par *Tim Hortons*
Au Centre Sportif dès 13h

7 OCTOBRE - Séance ordinaire du conseil municipal
À la salle Sainte-Véronique dès 19h

17 OCTOBRE - Café Citoyen
À la salle Cercle de la Gaieté (CSCVR) dès 9h

17 OCTOBRE - Disco sur glace (MDJ)
Au Centre Sportif dès 18h

LES BIBLIOTHÈQUES DE RIVIÈRE-ROUGE SONT HEUREUSES DE VOUS OFFRIR CETTE CONFÉRENCE GRATUITEMENT
P L O N G E Z D A N S L ' U N I V E R S D E



24 SEPTEMBRE 2026 - 17H À 19H

RÉSERVATION OBLIGATOIRE AU 819-275-0069
SALLE LE CERCLE DE LA GAJETÉ
1550 CHEMIN DU RAPIDE, RIVIÈRE-ROUGE



BULLETIN MUNICIPAL



Ville de
Rivière-Rouge

Septembre 2026

MOT DU MAIRE

CAMPAGNE ÉLECTORALE PROVINCIALE

Dans le cadre de la campagne électorale provinciale, la Ville de Rivière-Rouge a invité les candidats de la circonscription de Labelle à venir rencontrer prochainement les membres du conseil municipal. Cette rencontre essentielle nous permettra de leur présenter les priorités de notre communauté, mais surtout d’entendre leurs engagements concrets envers notre population.

Le rôle de notre futur.e député.e sera crucial. Il ou elle sera notre lien privilégié avec le gouvernement pour faire avancer les dossiers majeurs qui nous touchent directement, notamment :

- La relocalisation de l’école du Méandre
- L’élargissement de l’autoroute 117 (4 voies)
- La construction de la nouvelle usine d’eau potable
- Le dossier des carrières du Lac Marsan
- Le maintien des services à l’Hôpital de Rivière-Rouge
- Les logements abordables
- L’itinérance

Au-delà des intentions générales, nous souhaitons également établir une relation de travail constructive, cordiale et efficace avec notre prochain.e représentante afin de défendre au mieux les intérêts de Rivière-Rouge.

SUIVI DE LA QUALITÉ DE L’EAU À LA PLAGE MUNICIPALE

Les nombreux échantillons prélevés dans le lac Tibériade tout l’été nous ont permis de constater une importante fluctuation des contaminants au fil des semaines. Notre seule certitude à ce jour est que la situation demeure instable tant que la source du problème n’aura pas été localisée et corrigée.

Sachez que la Ville poursuit activement ses démarches et s’est entourée de professionnels qualifiés pour y arriver. Entre-temps, nous tenons à préciser que les activités nautiques peuvent se poursuivre, à condition de respecter les précautions de base, comme éviter d’avaler l’eau.

Soyez assurés que nous vous tiendrons informés dès qu’il y aura de nouveaux éléments dans ce dossier.

DOSSIER DES CARRIÈRES DU LAC MARSAN

Une rencontre particulièrement constructive s’est tenue le 1^{er} septembre dernier à l’hôtel de ville, réunissant des représentants du titulaire des baux miniers, la MRC, la Ville, l’Association des résidents du lac Marsan ainsi que le ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Les démarches se poursuivent activement dans ce dossier, et je suis personnellement très heureux de la participation et de l’ouverture de tous les acteurs réunis lors de cette rencontre.

RETOUR SUR LA FÊTE DE LA FAMILLE DU 5 SEPTEMBRE DERNIER

Vous avez été nombreuses et nombreux à participer à l’événement, et le conseil vous en est très reconnaissant. Je tiens à remercier chaleureusement les employés de la Ville, les membres du conseil présents et leurs proches, ainsi que les commerces avoisinants ! Votre soutien était indispensable à la réussite de ce beau moment.

Gilbert Therrien



FAITS SAILLANTS

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-528 SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D’OCCUPATION D’UN IMMEUBLE (PPCMOI)

Bonne nouvelle : le Règlement numéro 2026-528 a été adopté lors de la séance ordinaire du 9 septembre dernier. Dès l’obtention du certificat de conformité de la MRC d’Antoine-Labelle, la Ville pourra commencer à recevoir les demandes visant à autoriser des projets immobiliers d’envergure dérogeant à un ou plusieurs règlements d’urbanisme de la Ville (zonage, lotissement, plans d’implantation et d’intégration architecturale (PIIA)), sous réserve du respect des conditions applicables.

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-529 SUR LES USAGES CONDITIONNELS

Le second projet de règlement numéro 2026-529 a été adopté lors de la séance ordinaire du 9 septembre dernier. Un avis aux personnes ayant le droit de signer une demande visant à ce que le second projet de règlement soit soumis à l’approbation des personnes habiles à voter sera publié sous peu. À défaut de recevoir une demande valide dans le délai imparti, le règlement pourra être définitivement adopté lors de la prochaine séance ordinaire du conseil, prévue le 7 octobre prochain.

Rappelons que ce règlement introduit un mécanisme de flexibilité permettant d’autoriser, sous conditions et au cas par cas, l’usage « résidence de tourisme » dans le secteur du lac Tibériade (zones VIL-16 et RES-06).

AMÉNAGEMENT D’UNE NOUVELLE STATION DE NETTOYAGE D’EMBARCATIONS DANS LE SECTEUR DE L’ANNONCIATION

Ce projet environnemental sera financé grâce à une aide gouvernementale maximale de 30 000 \$ du MELCCFP, combinée à un investissement municipal de 60 000 \$ issu du surplus non affecté.

AMÉNAGEMENT D’UN PARC À CHIENS AU PARC MICHEL-JR-LÉVESQUE DANS LE SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE

C’est officiel : la Ville aménagera prochainement un espace entièrement clôturé et sécuritaire pour permettre aux chiens de courir et de circuler en toute liberté ! Ce projet sera financé à même le surplus non affecté. En parallèle, un plan directeur sera élaboré pour moderniser les parcs à jeux pour enfants du territoire. Les fonds disponibles dans le fonds de parcs et terrains de jeux seront prioritairement dédiés à cette mise à niveau.

DIAGNOSTIC URBANISTIQUE (MISE EN OEUVRE)

Faisant suite au diagnostic organisationnel du Service urbanisme et environnement, un mandat d’accompagnement pour sa mise en œuvre a été octroyé à la firme Réseau Conseil des Sages inc.

PROCLAMATION DE LA 15^E ÉDITION DE LA JOURNÉE NATIONALE DES AÎNÉS

Le conseil municipal proclame officiellement le 1^{er} octobre 2026 comme étant la journée nationale des aînés afin de souligner leur apport inestimable dans notre communauté. Cette célébration annuelle est l’occasion de reconnaître leur générosité, leurs précieuses connaissances et leur riche expérience qui inspirent notre quotidien.

ÉLARGISSEMENT DE L’AUTOROUTE 117 ENTRE LABELLE ET RIVIÈRE-ROUGE

La Ville réitère son appui à une véritable autoroute à quatre voies pour assurer la sécurité et le développement économique régional. Le conseil municipal demande officiellement au gouvernement du Québec de maintenir cet objectif prioritaire et d’établir un échéancier clair pour la réalisation de ce projet structurant.



ALERTE CITOYENNE

POURQUOI S’INSCRIRE À L’ALERTE CITOYENNE ?

Cet outil moderne est indispensable pour recevoir rapidement des informations cruciales en temps réel. En situation d’urgence, cette plateforme sera le canal privilégié pour vous transmettre instantanément toutes les alertes municipales majeures : avis d’ébullition d’eau, avis de sécurité civile ou alertes météo extrêmes (comme lors de pluies diluviennes).

GAGNEZ TOUT EN VOUS PROTÉGEANT !

Inscrivez-vous avant le 18 septembre et vous courez automatiquement la chance de remporter l’un des cinq chèques-cadeaux échangeables dans les commerces locaux participants. C’est l’occasion parfaite d’assurer la sécurité de votre foyer tout en soutenant l’économie d’ici.

COMMENT S’INSCRIRE ?

Quelques clics suffisent pour vous inscrire gratuitement via l’onglet dédié sur le site Web de la Ville. Vous n’avez pas d’accès Internet ou vous éprouvez des difficultés ? Le personnel de nos bibliothèques municipales se fera un immense plaisir de vous accompagner pas à pas.

TÉLÉCHARGEZ L’APPLICATION :



Android



Iphone



TRAVAUX PUBLICS

ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES ET DU RÉSEAU ROUTIER

Le fauchage en bordure des routes progresse comme prévu. L’ensemble du réseau routier de la Ville sera complété d’ici la fin du mois de septembre, ce qui permettra d’assurer une visibilité optimale et de renforcer la sécurité de tous.

Parallèlement, des opérations de déboisement des emprises de chemin sont en cours afin de dégager les voies avant l’hiver. Ces interventions se concentrent actuellement dans le secteur du lac aux Bois Francs et sur le chemin Lord. Les automobilistes sont invités à ralentir à l’approche des zones de travaux et à respecter la signalisation pour la sécurité des équipes sur le terrain.

RINÇAGE DU RÉSEAU D’AQUEDUC

De plus, des travaux d’entretien du réseau d’aqueduc se dérouleront du 14 au 18 septembre prochain dans le secteur L’Annonciation. Bien que l’eau demeure potable, il est recommandé de la faire bouillir avant de la consommer durant cette période. Cette opération de rinçage peut aussi entraîner une baisse de pression ou une légère coloration temporaire de l’eau. Si l’eau est colorée, laissez couler l’eau froide quelques minutes jusqu’à ce qu’elle redevienne limpide.

Merci de votre habituelle collaboration et de votre prudence sur les routes.

